

**SYNTHESE : Rapprochement EHPA et Tableau de bord de la performance**

Les données présentes dans cette fiche sont un récapitulatif des données renseignées dans le questionnaire.

Les données mentionnées ci-dessous pré-renseigneront le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (édition 2024), si vous avez autorisé le transfert de ces dernières :

En cochant cette case, j'accepte que mes données soient transmises à l'ATIH pour pré-renseigner certaines variables du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social.

Les variables notées d'une astérisque ont été récupérées du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (édition 2023) pour pré-renseigner le questionnaire de l'enquête EHPA. Ces données sont modifiables dans les fiches du questionnaire.

**Caractéristiques de l'établissement**

Catégorie	A01	<input type="text"/>
Nombre de places installées au 31/12/2023	A02	<input type="text"/>
Nombre de places installées en hébergement permanent	A03	<input type="text"/>
Nombre de places installées en hébergement temporaire	A04	<input type="text"/>
Nombre de places installées en accueil de jour	A05	<input type="text"/>
GIR moyen pondéré*	A06	<input type="text"/>
PMP (correspondant au dernier PMP validé)*	A07	<input type="text"/>
<b>Caractéristiques du bâti</b>		
Surface totale des bâtiments*	A08	<input type="text"/>
Accessibilité au transport collectif*	A09	<input type="text"/>
Nombre de chambres total*	A10	<input type="text"/>
Nombre de chambres individuelles (à 1 lit)*	A11	<input type="text"/>
Nombre de chambres à 2 lits*	A12	<input type="text"/>
Nombre de chambres à 3 lits et plus*	A13	<input type="text"/>

**Indicateurs d'activité**

<b>Nombre de personnes accueillies au 31/12/2023</b>		
total	A20	<input type="text"/>
en hébergement permanent	A21	<input type="text"/>
en hébergement temporaire	A22	<input type="text"/>
en accueil de jour	A23	<input type="text"/>
en accueil de nuit	A24	<input type="text"/>
atteintes de troubles cognitifs caractéristiques de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées (diagnostiquées ou non)	A25	<input type="text"/>
diagnostiquées comme atteintes de troubles cognitifs caractéristiques de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées	A26	<input type="text"/>
avec reconnaissance administrative d'un handicap avant l'âge de 60 ans	A27	<input type="text"/>
<b>Nombre de personnes différentes prises en charge en 2023</b>		
dans un PASA	A28	<input type="text"/>
dans une UHR	A29	<input type="text"/>
dans une unité spécifique pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées	A30	<input type="text"/>
dans une unité ou un service spécifique dédié à l'accueil des personnes handicapées avançant en âge	A31	<input type="text"/>
<b>File active en 2023 de résidents accueillis</b>		
Nombre de personnes entrées pour la première fois au cours de l'année 2023 (en hébergement permanent, temporaire ou en accueil de jour)	A32	<input type="text"/>
Nombre de sorties définitives de l'établissement au cours de l'année 2023 (en hébergement permanent, temporaire ou en accueil de jour)	A33	<input type="text"/>
<b>Taux d'occupation des places habilitées à l'aide sociale à l'hébergement</b>		
Nombre de bénéficiaires de l'ASH (Numérateur)	A34	<input type="text"/>
Nombre de places habilitées* (Dénominateur)	A35	<input type="text"/>
<small>Dans EHPA : cette donnée n'est complétée que pour les établissements en habilitation partielle et les établissements en habilitation totale qui ont une convention d'aide sociale.</small>		
<b>Taux de rotation des personnes accompagnées</b>		
<small>Seules les informations relatives au mouvement des résidents (entrés et sortis) sont présentes dans EHPA. Le dénominateur du taux de rotation (le nombre de lits et places autorisés) n'est pas demandé.</small>		
Nombre d'entrées en 2023 de résidents accueillis en hébergement permanent	A36	<input type="text"/>
Nombre de sorties en 2023 de résidents accueillis en hébergement permanent	A37	<input type="text"/>

**Caractéristiques des résidents**

Les tableaux suivants sont réalisés à partir des fiches 4 et 5 du questionnaire.

**Personnes accueillies au 31/12/2023 décrites selon l'âge et le sexe**

Âge des résidents présents au 31 décembre 2023		Femmes	Hommes	Non renseigné	Ensemble
		A	B	C	D
Moins de 1 an	40				
1 an	41				
2 ans	42				
3 ans	43				
4 ans	44				
5 ans	45				
De 6 à 10 ans	46				
De 11 à 15 ans	47				
De 16 à 17 ans	48				
De 18 à 19 ans	49				
De 20 à 24 ans	50				
De 25 à 29 ans	51				
De 30 à 34 ans	52				
De 35 à 39 ans	53				
De 40 à 44 ans	54				
De 45 à 49 ans	55				
De 50 à 54 ans	56				
De 55 à 59 ans	57				
De 60 à 74 ans	58				
De 75 à 84 ans	59				
De 85 à 95 ans	60				
96 ans et plus	61				
Non renseigné	62				

**Personnes accueillies au 31/12/2023 décrites selon l'âge à l'entrée et le sexe**

Âge à l'entrée des résidents présents au 31 décembre 2023		Femmes	Hommes	Non renseigné	Ensemble
		A	B	C	D
Moins de 60 ans	63				
De 60 à 74 ans	64				
De 75 à 84 ans	65				
De 85 à 95 ans	66				
96 ans et plus	67				
Non renseigné	68				

**Personnes accueillies au 31/12/2023 décrites selon le niveau de dépendance et selon l'âge**

GIR des résidents présents au 31 décembre 2023		Moins de 60 ans	De 60 à 74 ans	De 75 à 84 ans	De 85 à 95 ans	96 ans et plus	Non renseigné	Ensemble
		A	B	C	D	E	F	G
GIR 1	70							
GIR 2	71							
GIR 3	72							
GIR 4	73							
GIR 5	74							
GIR 6	75							
Ne sait pas / GIR non évalué	76							
Non renseigné	77							

Personnes accueillies au 31/12/2023 décrites selon leur situation juridique

		en effectif
		A
Nombre de personnes ne bénéficiant pas d'une mesure de protection juridique <i>Dans EHPA : variable "protection juridique", modalité "Aucune mesure de protection juridique".</i>	80	
Nombre de personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique connue <i>Dans EHPA : variable "nature de la protection juridique", modalités "Sauvegarde de justice", "Curatelle", "Tutelle", "Mandat de protection future".</i>	81	
dont :		
Sauvegarde de justice	82	
Curatelle	83	
Tutelle	84	
Habilitation familiale	85	

Personnes présentes au 31/12/2023 décrites selon leur provenance

Provenance/Type d'hébergement antérieur		en effectif
		A
Domicile ou milieu ordinaire <i>Dans EHPA : "Domicile privé ou d'un proche".</i>	90	
Etablissement de santé <i>Dans EHPA : "Soins de longue durée", "SSR ou SMR", "UCC", "Unité de cours séjour".</i>	91	
Etablissement médico-social <i>Dans EHPA : "Résidence-Autonomie", "EHPA/ Maison de retraite non EHPAD", "EHPAD".</i>	92	
Provenance inconnue <i>Dans EHPA : "Autre", "Ne sait pas", "".</i>	93	

Personnes sorties définitivement au cours de l'année 2023

		en nombre de jours
		A
Durée moyenne de séjour des personnes sorties définitivement au cours de l'année** <i>**Personnes accueillies en hébergement permanent uniquement.</i>	100	

Motif ou destination de sorties		en effectif
		A
Décès survenus au sein de l'ESMS <i>Dans EHPA : variable "motif de sortie", modalités : "décès dans l'établissement", "décès après une prise en charge en HAD", "décès lors d'une autre sortie temporaire", "décès lors d'une hospitalisation".</i>	101	
Retour à domicile ou en milieu ordinaire <i>Dans EHPA : variable "destination de sortie", modalité : "Domicile privé ou d'un proche".</i>	102	
Hospitalisation <i>Dans EHPA : variable "destination de sortie", modalité : "Sanitaire ...".</i>	103	
Orientation vers un autre établissement médico-social <i>Dans EHPA : variable "destination de sortie", modalité : "EHPA, EHPAD, soins longue durée et résidences autonomie".</i>	104	

Caractéristiques du personnel

Effectif du personnel en fonction	A110	<input type="text"/>
Equivalent temps plein (ETP) de l'ensemble du personnel en fonction	A111	<input type="text"/>
Taux d'encadrement ETP pour 100 places installées	A112	<input type="text"/>

Les tableaux suivants sont réalisés à partir de la fiche 3b du questionnaire.

Âge du personnel en fonction au 31 décembre 2023 selon le sexe		Femmes	Hommes	Non renseigné	Ensemble
		A	B	C	D
Moins de 20 ans	113				
20 - 29 ans	114				
30 - 39 ans	115				
40 - 49 ans	116				
50 - 54 ans	117				
55 - 59 ans	118				
60 - 64 ans	119				
65 ans et plus	120				
Non renseigné	121				

Fonction exercée par le personnel		Nombre d'ETP*	Ancienneté moyenne ** (en années)
		A	B
<b>Personnel de direction et d'encadrement</b> <i>à noter : cette somme ne peut pas être calculée à partir de EHPA car les catégories ne se recoupent pas entre les deux sources.</i>			
dont :			
Personnel médical d'encadrement <i>Dans EHPA : modalités "Médecin directeur", "Cadre infirmier", "Cadre infirmier psychiatrique", "Cadre paramédical non infirmier", "Cadre socio-éducatif ou autre cadre social", "Infirmier coordonnateur".</i>	122		
Autres <i>Dans EHPA : modalités "Directeur", "Directeur adjoint, attaché de direction, économiste".</i>	123		
<b>Personnel d'administration et de gestion</b> <i>Dans EHPA : modalités "Agent administratif et personnel de bureau", "Autre personnel de direction, de gestion ou d'administration".</i>	124		
<b>Personnel des services généraux</b> <i>Dans EHPA : modalités "Ouvrier professionnel", "Agent de service général", "Autre personnel des services généraux".</i>	125		
<b>Personnel médical</b> <i>à noter : cette somme ne peut pas être calculée à partir de EHPA car les catégories ne se recoupent pas entre les deux sources.</i>			
dont :			
Médecin coordonnateur	126		
Autres <i>Dans EHPA : modalités "Géronte", "Médecin généraliste", "Psychiatre", "Autre médecin spécialiste".</i>	127		
<b>Personnel paramédical</b> <i>à noter : cette somme ne peut pas être calculée à partir de EHPA car les catégories ne se recoupent pas entre les deux sources.</i>			
dont :			
Infirmier diplômé d'Etat	128		
Psychologue	129		
Kinésithérapeute <i>Dans EHPA, modalité "Masseur-kinésithérapeute".</i>	130		
Ergothérapeute <i>Dans EHPA : modalité "Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité".</i>	131		
Aide-soignant <i>Dans EHPA, modalités "Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie" et "Aide-soignant assistant de soins en gérontologie".</i>	133		
Autres	134		
<b>Personnel socio-éducatif</b>			
dont :			
Éducateur spécialisé	135		
Moniteur-éducateur	136		
Assistant social <i>Dans EHPA : modalité "Assistant de service social".</i>	137		
Animateur <i>Dans EHPA : modalité "Animateur social".</i>	138		
Autres	139		
<b>Agent de service hospitalier</b> <i>Dans EHPA : modalités "Agent de service hospitalier (public) ou agent de service (privé)".</i>	140		

\* Note : Les ETP obtenus sont la somme des ETP de la fonction principale exercée par les membres du personnel de l'établissement.

\*\* Moyenne calculée sur le personnel dont l'année d'entrée est renseignée